

La Nouvelle République - Le 31 mai 2016

économie

La Capeb version après Pascale Marteau

Sylvain Mulard, de Moncoutant, succède à Pascale Marteau, qui a présidé la Capeb pendant neuf ans. Une transmission "en douceur" explique-t-il.

Il y a quelques jours, Pascale Marteau, présidente départementale de la Capeb (Confédération des artisans et petites entreprises du bâtiment) avait annoncé qu'elle ne solliciterait pas de nouveau mandat. Son successeur a donc été désigné hier : il s'agit de Sylvain Mulard, 40 ans, plombier-chauffagiste, gérant de la SARL Néo-Energie à Moncoutant. Entouré de son nouveau bureau, il a pu dès lundi soir évoquer les grandes lignes de son action et les problèmes d'actualité pour son organisation.

Un passage de témoin « en douceur, comme on souhaiterait que ça se passe dans les entreprises », a expliqué le nouveau président. Au menu, loi Travail, TVA à 5,5 %, reconnaissance du statut d'artisan, la rénovation énergétique, l'apprentissage, les travailleurs détachés.

> **La loi Travail.** « Il y avait quelque chose dans la première version. Maintenant, il n'y a plus rien. Pourtant, on y croyait. Avec la concurrence, on risque de ne plus pouvoir payer nos compagnons correctement. C'est le contraire de ce qu'on veut. »

> **Les blocages.** « Quand un marché commence à repartir, un blocage, c'est dangereux. Ici nous n'avons pas été trop impactés car nous travaillons à proximité de nos clients. Mais il n'aurait pas fallu que ça continue. »

> **TVA à 5,5 %.** « Ça reste notre cheval de bataille. Ce combat est toujours d'actualité. »



Sylvain Mulard, au centre, entouré du nouveau bureau de la Capeb 79.

> **Reconnaissance du statut d'artisan.** « La loi Sapin 2 permet à n'importe qui de s'installer sans qualification. C'est une forme d'Uberisation. Pour nous, c'est mettre 30 ans d'efforts à la poubelle en deux lignes. Parce que nous, on nous a demandé de nous qualifier pour pouvoir exercer et demain ce ne sera plus nécessaire. Cela aura également des conséquences sociales et sur les régimes sociaux. Aujourd'hui, on est prêt à tout pour faire diminuer le nombre de chômeurs en incitant les gens à créer leur propre emploi, mais cela se paiera un jour. »

> **La rénovation énergétique.** « C'était le secteur qui

s'en sortait le mieux. Aujourd'hui certaines entreprises sont en difficultés car des financements de la Région (NDLR : ex-Poitou-Charentes) n'ont pas été versés. Il y a toujours des dossiers en attente et c'est donc l'artisan local qui fait banquier. Les engagements sont certes signés, mais la lourdeur administrative fait que ça traîne. Quant à la politique de la nouvelle région dans ce domaine, on aimeraient que la Capeb soit consultée et avoir un peu plus de visibilité. »

> **L'apprentissage.** « Aujourd'hui, les contraintes sont énormes si on prend un jeune en apprentissage. Si on devait res-

pecter la réglementation à la lettre, un apprenti, il faudrait qu'il reste assis sur un tabouret pendant toute la première année. Pas très motivant. La loi Travail représentait une réelle opportunité, mais dans la version 2 tout est cassé. »

> **Les travailleurs détachés (illégaux).** « On les voit sur les chantiers mais on ne peut faire grand-chose. Il faudrait qu'il y ait beaucoup plus de contrôles par les autorités. »

Propos recueillis
par Frédéric Bodin
nr.niort@nrc.fr

Le Courrier de l'Ouest - Le 31 mai 2016

Artisans CAPEB 79 : Sylvain Mulard prend la main

Plombier-chauffagiste à Moncoutant, Sylvain Mulard vient d'être nommé à la présidence de la CAPEB 79.

« C'est un passage de témoin en douceur, préparé depuis un an et demi ». Le nouveau président de la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB 79) vient de s'installer dans le fauteuil de président qu'occupait depuis neuf ans Pascal Marteau dont le mandat arrivait à échéance. Jusqu'alors premier vice-président de la CAPEB 79, Sylvain Mulard, 40 ans, dirige une entreprise de cinq salariés, la SARL Neoneergies basée à Moncoutant depuis 2007. « Je veux m'inscrire dans la continuité et défendre activement l'artisanat et les petites entreprises », souligne Sylvain Mulard entouré hier des membres du bureau nouvellement élus, Estelle Blaizeau, François Morisset, Emmanuel Bossard (vice-présidents), Damien Collot (trésorier) et Laurent Moreau (secrétaire).

« J'entends mobiliser toutes les forces de la CAPEB pour appuyer une action forte en faveur des 630 adhérents et de faire entendre la voix de la profession ». Dans le contexte économique difficile, Sylvain Mulard prône une TVA à taux réduit pour tous les travaux de rénovation. « Nous sommes mobilisés contre toutes les mesures qui empêchent d'avancer, loi Sapin, compte pénibilité, et nous serons vigilants face à la concurrence déloyale qui s'affiche tous les jours un peu plus, travail détaché, micro-entreprise... »

« La loi Travail n'a plus que le nom », souligne le président de la CAPEB. « Il n'y a plus rien dedans alors que la première version allait dans le bon sens. Le dernier projet va remettre en cause la qualité même de l'artisan et ouvrir la porte aux dérives. Tout ce qui a pu être mis en place depuis trente ans s'écroule. La libéralisation des métiers n'est pas une bonne chose et ne va qu'entraîner une concurrence déloyale qui portera préjudice aux clients ». Évoquant enfin les derniers mouvements sociaux,



Le nouveau président de la CAPEB Sylvain Mulard (au centre) en compagnie des membres du bureau.

Sylvain Mulard reste confiant. « Nous avons réussi globalement à nous en sortir et continuer à travailler. Le département n'a pas été particulièrement touché par les blocages et pénuries.

Quand on a un marché qui peine à repartir, nous n'avons pas besoin de ça... »

Cl. G.